



Contre la faim,
changeons les règles



n°23 - juin 2013

Au Mali : les projets continuent



La région de Mopti, dans le Nord-Mali, est en bordure de la zone auparavant contrôlée par les rebelles. Malgré le conflit, plusieurs centaines de paysans poursuivent leur projet de développement de la production maraîchère. Retour sur le projet lancé en 2011 et la situation actuelle. [Lire la suite](#)

Des paysans sans droits ?



En septembre 2012, le Conseil des droits de l'homme des Nations-Unies a décidé de rédiger une déclaration pour favoriser le respect des droits des paysans. Seuls les Etats-membres de l'Union européenne et les Etats-Unis ont voté contre. Pour comprendre cette position et inciter la France à adopter une position constructive, le CFSI a rencontré des membres des cabinets du ministre des Affaires étrangères et du ministre délégué chargé du développement, le 24 mai 2013. [Lire la](#)

[suite](#)

Festival de films ALIMENTERRE : découvrez la sélection 2013 !

Le Festival de films est l'événement central de la [campagne ALIMENTERRE](#). Du 15 octobre au 30 novembre, en France, en Europe et en Afrique de l'ouest, il invite à des débats avec des spécialistes d'Europe ou d'Afrique sur les enjeux agricoles et alimentaires Nord - Sud, à partir



d'une sélection de films documentaires. A la Une pour l'édition 2013 : transition agricole durable, gaspillage alimentaire, conditions d'élevage animal, agroécologie, surpêche et accords de libre-échange. [Pour en savoir plus : http://www.festival-alimenterre.org/edition-2013/programme](http://www.festival-alimenterre.org/edition-2013/programme)

DONNER EN CONFIANCE !

Le CFSI est une association créée en 1960 et reconnue d'utilité publique.
Notre site est 100 % sécurisé. Vos données personnelles, nécessaires à l'établissement de votre reçu fiscal, restent confidentielles.



VOIR NOS COMPTES

CFSI - 32 rue Le Peletier - 75009 Paris - Tél : 01 44 83 88 50

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous pouvez à tout moment accéder aux informations vous concernant, en demander la rectification ou la suppression, ou vous opposer à leur diffusion. Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre électronique, cliquez [ici](#).